



Commune de Rouvroy

CLDR du 17 novembre 2025 - Compte-rendu

FRW/2025-11-24/GR-Ale

Présences

CLDR : 13 présents, 1 excusé (voir annexe 1)
FRW : Alisée Lequeux et Gervaise Ropars
SPW-ARNE-DAFOR : Yvan Brahic et Vincent Godeaux
SPW-ARNE-DNF : Sylvain Fraselle
Architecte : Jean-Philippe Van Eysden

Ordre du jour :

- Approbation du CR de la réunion précédente
- Fausse-eau : état des travaux et réflexions sur son accès au public
- Présentation de l'avant-projet pour la rénovation de l'ancienne gare de Lamorteau
- Divers

Mme Ramlot introduit la séance.

1. Approbation du CR de la réunion précédente

La réunion du 16 juin 2025 était consacrée aux producteurs locaux et au recueil des besoins pour la rénovation de la gare de Lamorteau.

Une membre de la CLDR note, concernant le soutien aux producteurs locaux, qu'il serait intéressant de faire référence dans chaque bulletin communal au site Terroir-Lux. Carmen Ramlot indique que c'est possible sur la dernière page avec les infos de contacts. En outre, il pourrait être intéressant d'écrire un article pour présenter les producteurs présents sur le territoire communal. Une proposition sera faite par la FRW à Mme Ramlot.

Moyennant ces remarques, le PV est approuvé.

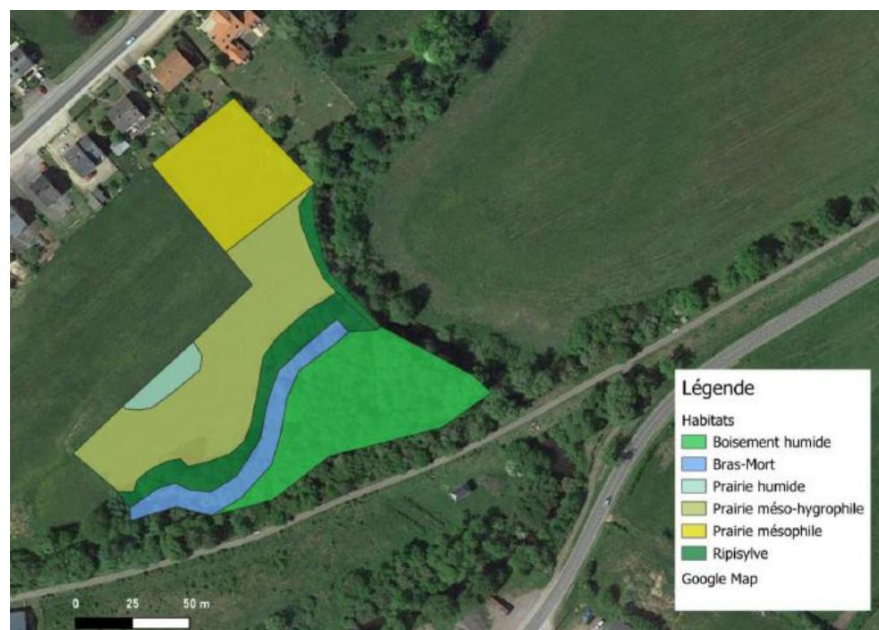
2. Aménagement du site de la Fausse-Eau à Lamorteau

Yvan Brahic, du service Aménagement Foncier du SPW, présente l'aménagement du site. *Sa présentation complète est disponible sur le site www.rouvroy.be/pcdr.*

Le site, en zone agricole au plan de secteur, a été acheté dans le cadre de l'aménagement foncier par la Région en mars 2024 qui a commandé une étude environnementale sur laquelle se sont appuyés des travaux d'entretien (curage du bras mort, entretien des berges, ...) et d'éclaircissement (élagage, abattage d'arbres) du site. Ils ont été réalisés en discussion avec les acteurs concernés : Commune, DAFOR, DCENN et DNF, Parc naturel, ...

L'étude aborde l'évolution historique, les aléas d'inondation, etc. Ce qui en ressort : les enjeux écologiques sont surtout centrés sur le côté prairie et toute une série de recommandations sont proposées. Un tableau de synthèse a été rédigé.

Les différents milieux présents sur site



En synthèse :

Atouts ▪ Intérêt biologique des prairies ▪ Intérêt esthétique, historique et hydraulique du bras-mort ▪ Proximité du Ravel et la zone de développement de l'ancienne gare ▪ Proximité réserves naturelles DNF ▪ Propriétés publiques (SPW + Commune pour abords)	Faiblesses ▪ Prairie enclavée ▪ Erosion des berges ▪ Faible intérêt biologique du bras-mort ▪ Sécurité du site (bras-mort, berges, bois) ▪ Accès PMR
Opportunités ▪ Financement possible dans le cadre de l'AF ▪ Mise en réserve naturelle ▪ Valorisation touristique, pédagogique ▪ Plan d'entretien DCENN ▪ Réseau d'acteurs (Commune, Parc naturel, Contrat de rivière, SPW) ▪ Complémentarité avec équipements existants (panneaux, bancs...)	Menaces/ Contraintes ▪ Plantes invasives ▪ Erosion des berges ▪ Zone inondable ▪ Surfréquentation, incivilités, dépôts sauvages ▪ Respect Natura 2000 ▪ Budget pour entretien (bois, prairie, bras-mort)

Yvan Brahic propose les options suivantes pour la suite :

- L'entretien sera adapté pour chaque partie :
 - Prairie : commodat RN : agriculteur avec DAFOR
 - Ripisylve : DNF
 - Cours d'eau, berges et bras-mort : DCENN
 - Aménagement le long du Ravel : Commune
- Classement de la totalité du site comme Réserve naturelle
- Le but serait de rendre inaccessible au public la prairie, riche en terme environnementale, de donner un accès limité à la ripisylve (possible accompagné) et de prévoir un aménagement donnant à voir le bras mort, les restes du wagonnet avec par exemple, une table de pique-nique, un panneau d'information (Budget max 15.000 € avec DAFOR 80%, Commune 20%)



Questions / Remarques :

- Observe-t-on sur le site des plantes invasives ? Non, même si près de la gare de Lamorteau il y a un peu de renouée du Japon.
- D'où vient l'eau du bras mort ? Il viendrait essentiellement d'une source venant de la colline proche, la Quarantaine et du Ton lors d'inondation. La qualité de l'eau n'est probablement pas bonne vu la présence de métaux lourds dans le sol lié à la fonction passée ferroviaire du site.
- Quelle est la réelle histoire du site ? C'est un sujet en cours d'approfondissement, notamment pour identifier le wagonnet par trois spécialistes et historiens (Bernard Joannes, Michel Demoulin et Gérard Martin) ainsi que le Musée Gaumais

Yvan Brahic demande alors aux participants leur avis (type d'activités à faire sur le site, point forts/faibles, le site dans 10 ans, aménagements utiles ou à éviter, risques/contraintes, ...)

➔Après discussion, il est décidé de suivre les propositions de la DAFOR car l'idée partagée par un grand nombre de participants est d'avoir **un impact minimaliste sur le site** et de donner un accès limité au public (impossible sur la prairie, accompagné pour la ripisylve, ...) via un espace d'observation du site équipé d'une table de pique-nique et d'un module d'information/jeu.

- L'espace d'observation sera situé sur le talus, devra permettre le passage des engins d'entretien.
- La sécurisation est réalisée par des clôtures déjà placées.
- La DAFOR se renseigne pour concevoir les modules. Ils devront tenir compte du panneau placé près du banc tout proche.
- La table de pique-nique située près du pont pourra être alors supprimée.
- Une référence au wagonnet serait intéressante mais à voir comment vu son état délabré.

3. Présentation de l'avant-projet de l'ancienne gare de Lamorteau

Jean-Philippe Van Eysden présente l'avant-projet.

Depuis sa construction, le bâtiment n'a pas connu de grandes transformations. Le bâtiment, très symétrique, est actuellement divisé en 5 parties (un local technique, une partie cuisine, la salle de village, les sanitaires et le club des jeunes).

Les travaux prévoient une réorganisation du bâtiment et sa modernisation (voir les plans en annexe 2).

- L'entrée principale sera faite à l'avant (côté rue de la station) ce qui évite de faire venir des voitures côté ravel et plaine de jeux.
- Des parkings sont prévus tout autour et sur le côté. On y trouvera aussi des toilettes publiques dans un petit bloc indépendant. Elles pourraient être sans eau.
- Sachant que toute la zone est traversée par des axes de ruissellement, la cave sera assainie avec un puisard et constituera un vide sanitaire.
- Le sol du RDC sera réhaussé et isolé (solution plus économique et intéressante vue les axes de ruissellement). Les abords seront adaptés pour un accès sans seuil (PMR).
- La toiture sera isolée (fibre de bois), les murs en parti isolés de l'intérieur avec des blocs de chanvre. Le PEB ne sera pas aux normes mais correct car permettra un bâtiment sain, ventilé et facile à chauffer.
- La salle principale de 160 m² pourra accueillir +- 125 personnes et aura un bar fixe près de la zone cuisine. Une extension type Halle, non chauffée, est prévue côté ravel (style ancien préau de gare) avec un toit isolé (éviter les effets de surchauffe) et simple vitrage (mais solide) sur les côtés.
- Côté droit, on aura au :
 - Au RDC, une cuisine modernisée (normes AFSCA, rangement vaisselle) avec une entrée livraison, le local technique.
 - A l'étage, avec une entrée indépendante, on aura une zone de bureau avec salle de réunion. La terrasse constituant une zone d'évacuation.
- Côté gauche, on aura au :
 - Au RDC, l'entrée principale avec un vestiaire, un accès au côté ravel, des sanitaires (avec zone de change pour enfants), un espace de stockage pour la salle principale et une pièce avec lavabo pour des activités extérieures.
 - A l'étage, avec une entrée indépendante, on aura une salle conviviale avec salle de réunion et des sanitaires et réserve. Un ascenseur est prévu.
- Une citerne à eau de pluie est prévue pour les WC avec une noue végétalisée pour le déversoir.
- D'un point de vue production de chaleur, il y a plusieurs hypothèses :
 - Chaudière à pellets : pas recommandé car difficultés au quotidien surtout si la marque de la machine n'est pas de qualité (les communes n'ont pas toujours le choix dans le cadre des marchés publics) ;
 - Chaudière au gaz : très bonne option notamment avec des radiateurs très réactifs mais cela reste une énergie carbonée ;
 - Pompe à chaleur – eau : intéressant. La zone n'est pas dans une zone de captage, la noue pourrait permettre de contrebalancer l'effet, à terme, asséchant et refroidissant du système, le chauffage au sol (températures basses produites par les PAC) est cependant moins réactif pour les usagers.
 - La ventilation est de toute façon prévue.
- D'un point de vue bruit : sas d'entrées et panneaux acoustiques + sonomètres sont prévus
- Un tableau électrique est prévu pour les différents utilisateurs.

Questions/Remarques

- *L'emplacement des parkings sur le plan est-il définitif, car certains sont placés devant des entrées de garage ?* Non, il faudra changer.

- *Est-ce que le système PAC permet le refroidissement ?* Oui. A priori, ce serait plutôt la possibilité de rafraîchissement la nuit via une ventilation en by-pass. A noter que le sol pourra alors « perler ».
- *Est-ce que l'extension via le grand préau permettra une bonne luminosité ?* Cette structure aura une toiture opaque pour permettre son isolation (dans l'idéal du zinc) et les côtés seront en simple vitrage résistant. La salle dispose de nombreuses fenêtres et il n'y a pas d'inquiétude par rapport à la lumière mais il pourrait être pertinent de la réduire un peu en largeur.
- *Est-ce que de l'éclairage supplémentaire, placé au plafond, est-il prévu ?* Si on sait s'en passer, c'est mieux. Si cela est nécessaire, ce sera ajouté.
- *Des panneaux photovoltaïques seront-ils placés ?* Non, pas dans un premier temps car la salle (soirée) ne consommera que très peu sa production (le jour). Il sera toujours temps d'en installer plus tard.
- *Le local pour activités extérieures côté gauche n'est pas très utile. En effet, les locataires d'une course à pied/vélo auront besoin de l'ensemble du bâtiment (sanitaires, bar, ...)*
- *La répartition des pièces à l'étage côté gauche n'est pas optimale. Est-ce que l'ascenseur est nécessaire alors que la salle principale est accessible ? Les frais annuels d'entretien sont importants ... Le supprimer permettrait de créer une autre pièce de convivialité. La CLDR est partagée sur ce point mais au final est d'accord de ne pas en installer, ni en prévoir. A voir ce que le pouvoir subsidiant imposera.*
- *La répartition des pièces au RDC côté droit est aussi à vérifier.*
- *Un panneau « Gare de Lamorteau » est-il prévu ?* Oui, ce sera fait en peinture sur la façade.
- *Quid des douches qui permettent d'accueillir des camps scouts, on en avait parlé le 16 juin ?* Des douches ne seront pas installées car non utilisées lors d'une utilisation de jour et soirée. L'accueil de scouts est soumis à de nombreuses normes autres que les sanitaires et le Collège ne souhaite pas mettre à ces normes le bâtiment de Lamorteau. C'est regrettable. A noter que pour le local scout actuel, les occupants doivent faire une demande au Collège pour y dormir et prévoir des tours de garde afin qu'il y ait toujours une personne éveillée en cas de problème.
- *Est-ce qu'un parking pour vélos abrité de la pluie est prévu, ce serait une bonne idée vue la présence du Ravel qui relie presque tous les villages de la commune ?* Non, il faut en ajouter.

En synthèse, les propositions de modifications de la CLDR sont :

- Réduire un peu la portée du hall/préau
- Ajouter un parking vélos abrité
- Modifier la localisation des parkings en évitant les garages
- Ne pas oublier de prévoir le panneau « Gare Lamorteau »
- Optimiser le RDC côté gauche en supprimant la salle accessible de l'extérieur, y augmenter les rangements et ne pas installer d'ascenseur.
- Optimiser aussi le RDC côté droit.
- Trouver la solution optimale pour le chauffage.

➔ Moyennant ces remarques, la CLDR approuve l'avant-projet.

4. Divers

A. Observatoire du paysage

Les parrains et marraines recevront bientôt le rappel pour aller faire les photos à partir du 15 décembre.

B. Retour sur les actions réalisées entre août et septembre



Samedi 30 août à 9h : balade nature à la découverte des côteaux de Torgny. Une dizaine de personnes ont découvert la réserve Raymond Mené.



Lundi 8 septembre à 19h : conférence RoxCitoyen sur les logements seniors et l'intergénérationnel. Une vingtaine de personnes ont écouté les trois expériences. Le compte-rendu et le diaporama sont disponibles sur le site web du PCDR.



Samedi 27 septembre 9h : Rouvroy Express

Six duos ont parcouru en stop les villages de la commune en toute convivialité !

C. Date de la prochaine réunion

Elle aura lieu le **12 janvier à 19h au Rox**. L'ordre du jour s'attachera à la valorisation des actions du PAEDC (plan d'action énergie durable et climat) et au rapport annuel de l'opération de développement rural.

Photos de la réunion du 17 novembre 2025



Gervaise Ropars & Alisée Lequeux
Agents de développement

Annexe 1 : liste de présences - Réunion du 17 novembre 2025

Membres de la CLDR présents (13)

Prénom	Nom
Jean-Louis	Bodart
Leslie	Bouillon
Amélie	Descampe
Jeannine	Dumont
Daniel	Eischorn
Stéphane	Herbeuval
Pierre	Jacques
Anne	Léger
Michel	Marion
Jérôme	Petit
Carmen	Ramlot
Georges	Saintmard
Françoise	Toussaint-Delmer

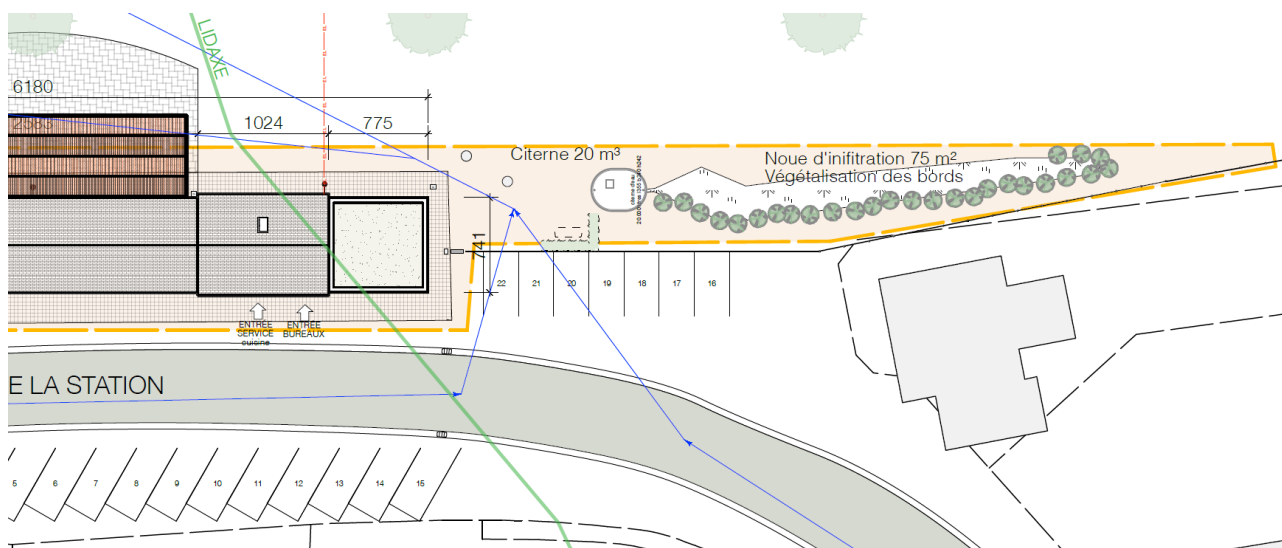
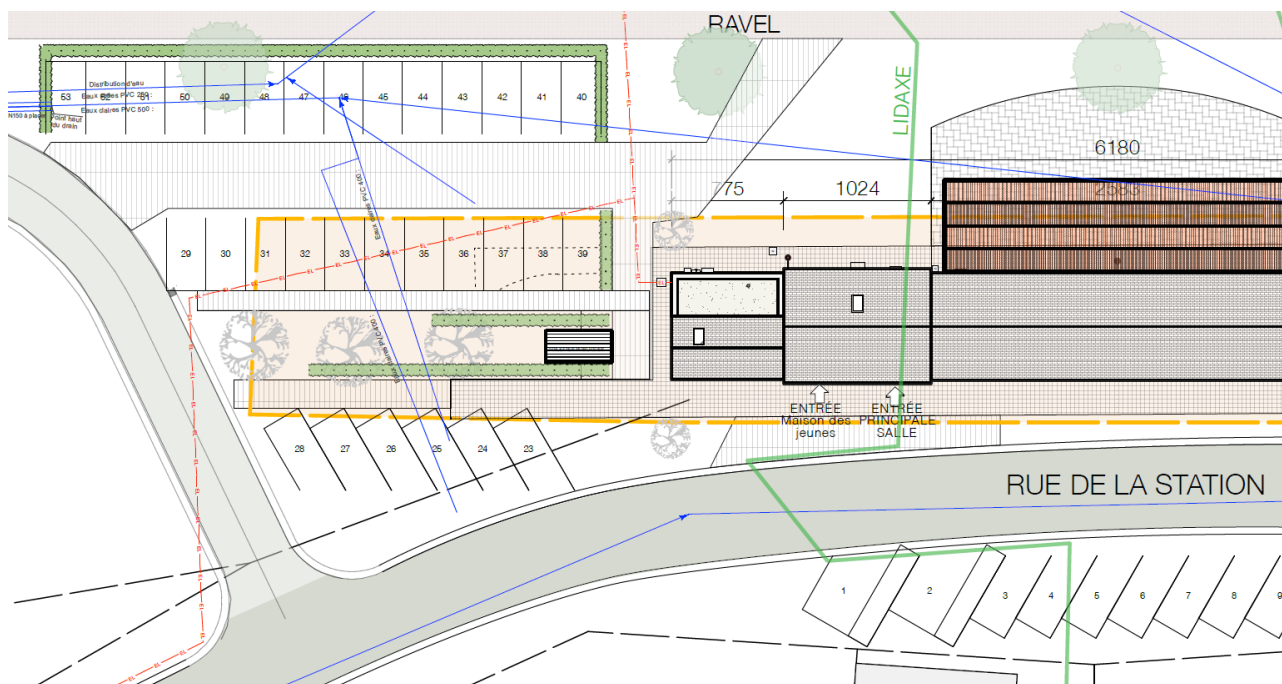
Membres de la CLDR excusés (1)

Prénom	Nom
Tony	Musu

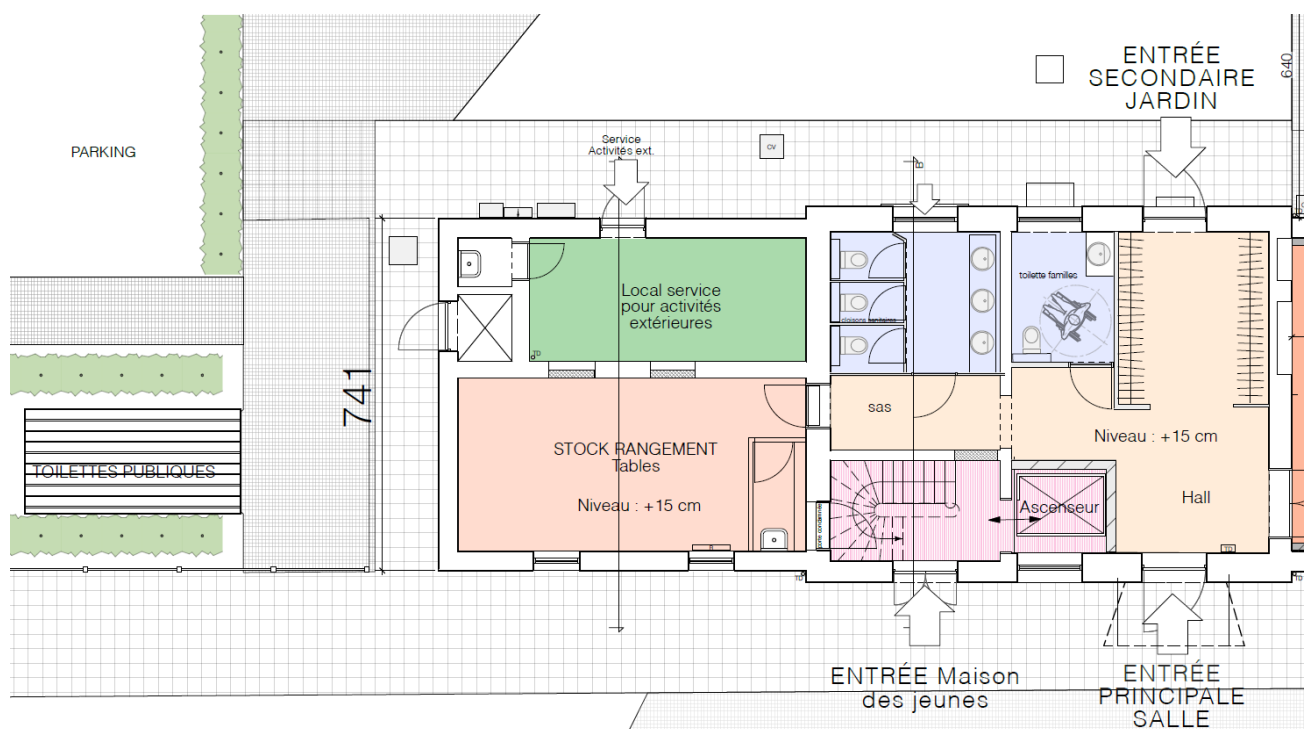
Annexe 2 : Extrait des plans de l'avant-projet

Vu la longueur du périmètre, les plans sont présentés en plusieurs parties

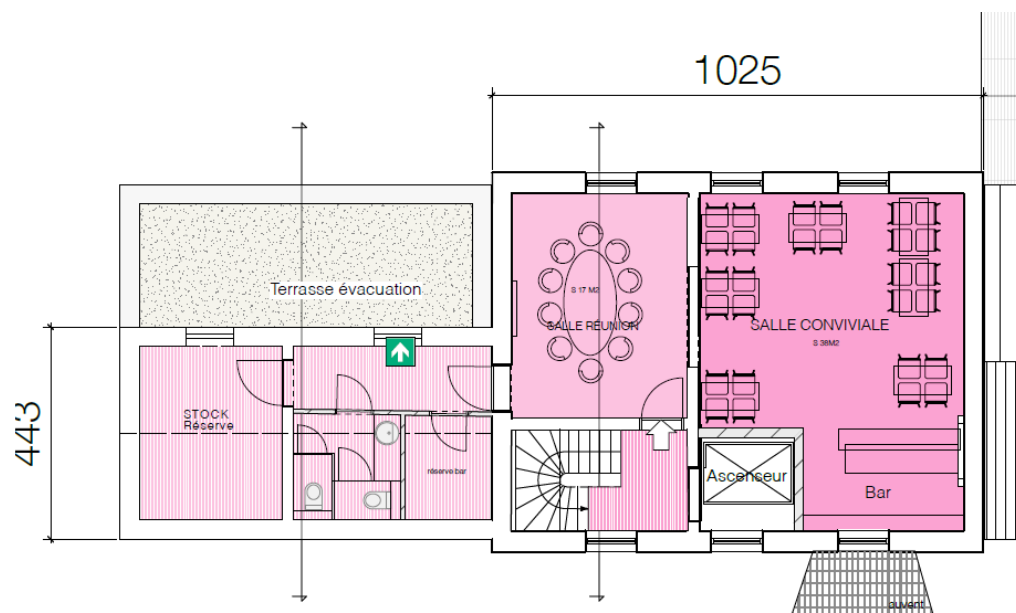
Implantation



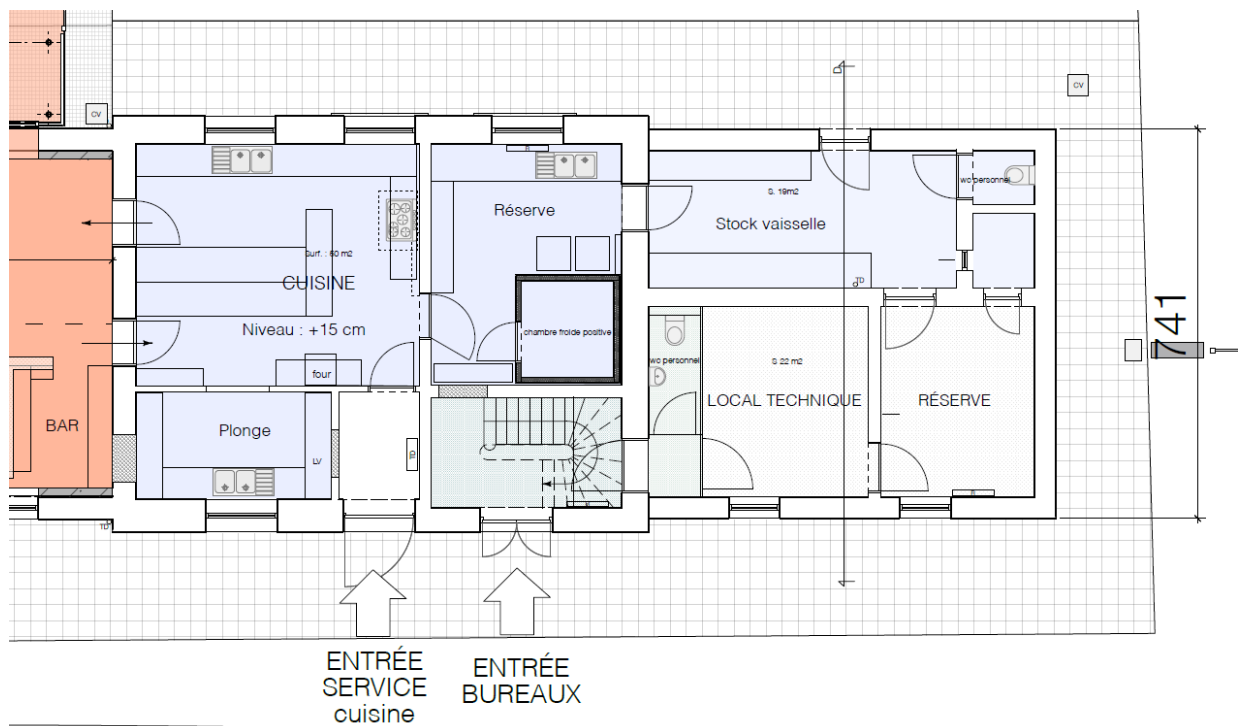
Côté gauche - RDC



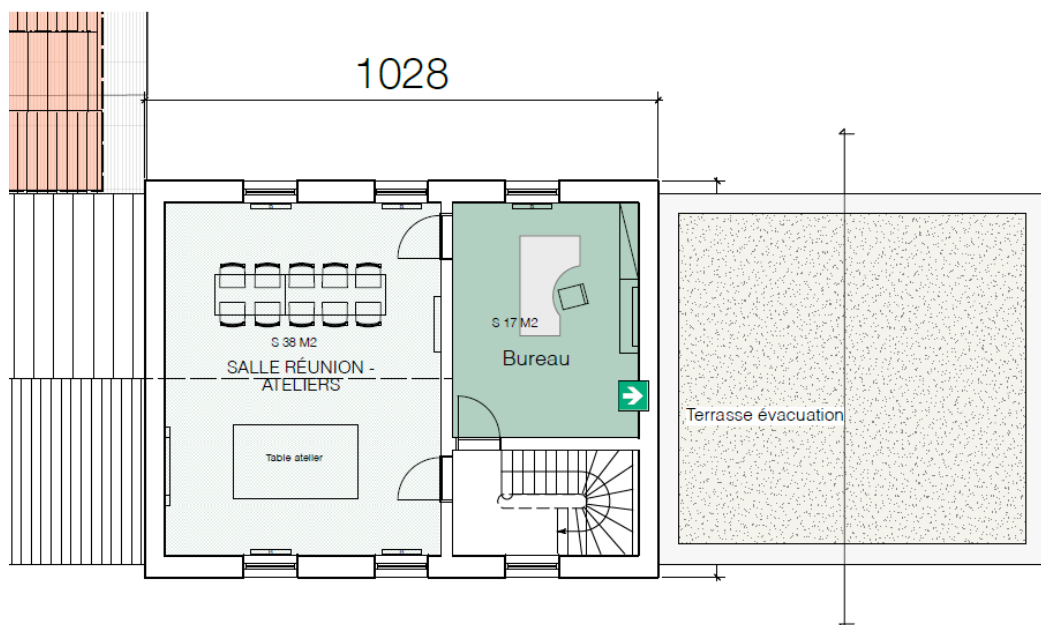
Côté gauche- Etage



Côté droit - RDC



Côté droit - Etage



Centre du bâtiment – salle et hall couvert

